

# M É M O I R E



Présenté au B.A.P.E.

Par le club de motoneige Le Blizzard de Havre-Saint-Pierre

Le 3 décembre 2008

# **La motoneige, une pratique culturelle!**

## **1. Présentez-vous !**

Le Club de motoneige Le Blizzard a été fondé en 1990 et compte chaque année environ 270 membres. Il est géré par 11 administrateurs, tous passionnés de motoneige. Couvrant un territoire de 134 kilomètres, de Longue-Pointe-de-Mingan à Baie-Johan-Beetz, le club offre plusieurs services :

- ✓ Relais
- ✓ Balisage
- ✓ Surfaçage
- ✓ Signalisation
- ✓ Entretien
- ✓ Patrouille
- ✓ Stationnement pour les utilisateurs du Nord
- ✓ Sécurité et sauvetage
- ✓ Restauration légère

## **2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet ? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?**

Ce projet nous intéresse parce qu'il aura des retombées économiques importantes dans notre milieu. Il permettra aux gens d'avoir accès à de nouveaux emplois, il ouvre la porte au démarrage d'entreprises et à une diversification des activités de chasse et de pêche.

Même si nous sommes en accord avec le projet, nous avons des inquiétudes en regard de notre club de motoneige, de son environnement et de la sécurité de nos membres.

## **3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi ?**

Oui, ce projet est acceptable dans le milieu, mais même s'il a des retombées économiques importantes, nous aimerions faire part à Hydro-Québec de nos préoccupations.

### **Impacts sur la sécurité de nos membres**

Premièrement, nous aimerions que le tracé de la TQ3 soit dévié le long du littoral, sur une distance d'environ 35 kilomètres. Dans notre secteur, la TQ3 passe au nord de la 138 entre Longue-Pointe-de-Mingan et Baie-Johan-Beetz. Avec l'augmentation du flux de voitures prévu par Hydro-Québec et le passage du chemin de pénétration à 30 mètres de notre relais de motoneige, nous croyons qu'il est préférable, pour la sécurité de nos membres, de dévier la TQ3. Ainsi, les motoneigistes ne traverseront plus la 138 pour joindre la TQ3 et nous éviterons des accidents à l'intersection du chemin de pénétration et de la TQ3.

Deuxièmement, nous aimerions que le pont de la rivière Romaine soit agrandi au PK3 pour permettre la traversée de la rivière en toute sécurité sans écourter notre saison. L'augmentation de la température de l'eau de la rivière Romaine fragilisera la glace. Nous vous informons qu'il faut 18 pouces de glace pour passer avec la surfaceuse et les motoneiges. Nous croyons que la traversée ne sera possible que par le pont, c'est pourquoi nous vous demandons de nous créer une voie réservée aux motoneiges. L'été, cette voie pourrait servir au passage des vélos et des piétons.

Les autres avantages de la déviation de la TQ3 sont la proximité de la forêt donc la diminution du vent, les sentiers moins souvent encombrés par l'accumulation de neige causée par la poudrière, et bien sûr, la beauté du paysage. En passant au sud de la 138, le sentier serait moins dangereux lors de journées venteuses: le vent sur une plaine a comme résultante de causer une visibilité nulle.

Le sentier dévié serait à proximité de plusieurs chalets non accessibles par la route en hiver. Le club pourra ainsi offrir aux résidents et aux visiteurs un milieu de vie unique en diversité et en services.

### **Impacts sur notre financement**

L'arrivée d'Hydro-Québec aura des impacts sur notre membership. Avec l'ouverture de la route menant aux barrages, Hydro-Québec prévoit faire des stationnements. Nous craignons qu'une centaine de nos membres n'achètent plus leurs droits de passage sur la TQ3 et utilisent ces stationnements pour partir vers le nord. Cette perte se chiffre à 22 500 \$ annuellement. Nous aimerions qu'Hydro-Québec nous offre une compensation financière.

### **Impacts sur l'environnement**

Le chemin de pénétration d'Hydro-Québec passe à 30 mètres du relais actuel. D'abord, nous perdons l'aspect visuel et naturel des lieux et ensuite, les risques d'accidents entre un motoneigiste et un automobiliste sont élevés: les croisements entre motoneiges et voitures sont fréquents dans cette zone, et la fréquence des jours de poudrière augmente le risque de collisions. Nous aimerions qu'Hydro-Québec nous aide financièrement à relocaliser notre relais à une quinzaine de kilomètres de Havre-Saint-Pierre.

## **4. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?**

Si nous obtenons les modifications que nous demandons, nous croyons que l'option proposée est la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu.

En cas de panne majeur ou pour toutes autres raisons, facilité d'accès la ligne de transmission pour Hydro-Québec, et ce, en tout temps.

**5. Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés ? Lesquels et comment ?**

Pour assurer la sécurité de nos membres, voici les mesures d'atténuations que nous demandons à Hydro-Québec:

- ✓ Pour notre sécurité, nous aimerions qu'Hydro-Québec nous aide financièrement à dévier le tracé de la TQ3 le long du littoral, au sud de la 138, entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz, sur une distance d'environ 57 kilomètres. En n'ayant plus à traverser la 138 et le chemin de pénétration, nous diminuons nos risques d'accidents entre une motoneige et une voiture.
- ✓ Nous aimerions qu'Hydro-Québec nous aide financièrement à relocaliser notre relais de motoneige à 15 kilomètres à l'est de Havre-Saint-Pierre, au sud de la 138. Nous proposons à Hydro-Québec d'acheter notre relais actuel qui se trouve à 30 mètres du tracé du chemin de pénétration, au nord de la 138.
- ✓ Nous aimerions qu'Hydro-Québec s'implique financièrement pour faire élargir le pont de la rivière Romaine, au PK3, afin de permettre aux automobilistes, aux camionneurs et aux motoneigistes de traverser la rivière Romaine de façon sécuritaire. L'agrandissement nous permettrait de conserver intacte la longueur de notre saison de motoneige, l'activité la plus importante dans notre région, toutes saisons confondues.
- ✓ Nous aimerions qu'Hydro-Québec nous offre une compensation financière pour contrer l'effet des cartes de membres perdues sur notre budget annuel. En partant des stationnements situés le long de la nouvelles route, le club Le Blizzard prévoit perdre jusqu'à 22 500 \$ par année.

**6. Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?**

Oui, ce projet devrait être autorisé si Hydro-Québec nous offre des mesures d'atténuation et des compensations financières.

La motoneige est l'activité la plus valorisée dans notre milieu. C'est une façon pour les Minganois d'avoir accès à leur territoire, de se ressourcer et de communiquer avec l'irréelle beauté de la Minganie. Dieu a créé l'homme, la femme et la motoneige (en espérant qu'Hydro-Québec soit au courant).

**7. Avez-vous d'autres suggestions ?**

Comme le club de Baie-Comeau a reçu des compensations de l'ordre de 2 000 000 \$ lors du projet d'aménagement des barrages hydroélectriques sur la rivière Toulouostouc, nous aimerions qu'Hydro-Québec fasse la même chose avec nous en s'impliquant financièrement et socialement dans notre milieu.

Le Club de motoneige le Blizzard est d'accord avec le projet de construction des barrages à condition qu'Hydro-Québec s'implique favorablement et s'adapte à notre culture.

---

Club de motoneige Le Blizzard  
André Thériault et Steeve Arsenault  
990, Caillou  
Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0  
Téléphone: (418) 538-3903  
Télécopieur: (418) 538-1367  
Courriel:

---